



FLASH

16 - 2015

INFOS



Ce CTM intervient un peu plus d'un mois après celui présidé par les ministres M. SAPIN, E. MACRON et C. ECKERT le 26 mai dernier. Comité Technique Ministériel au cours duquel plusieurs annonces ont été formulées. Celles-ci concernaient notamment le rétablissement de la chaîne de commandement à la DGCCRF nécessaire à la relance de son activité, la retenue à la source pour la DGFIP et le faible impact de la Réate II pour l'INSEE...

Or, à peine une semaine plus tard, ces annonces ont été démenties les unes après les autres et parfois, par les ministres eux-mêmes qui en précisaient même dans les médias le calendrier de mise en œuvre. Et ce sans qu'une information des fédérations des finances n'ait été faite.

Manifestement, la précipitation, l'absence de considération du dialogue social et l'incohérence sont plus que jamais à l'ordre du jour.

Ce double langage est inacceptable. Et nous ne l'acceptons pas. Il démontre le mépris avec lequel nos responsables politiques traitent les agents au travers de leurs représentants et plus largement l'ensemble de la population.

Force est de constater que le dialogue social directionnel est tout aussi dégradé, comme les boycotts en Douane ou l'INSEE viennent encore dernièrement de le démontrer.

Que devons-nous en tirer comme enseignements pour le CTM qui doit se dérouler aujourd'hui ?

Contrairement à ce que nous sommes en droit d'attendre, rien dans l'ordre du jour ne concerne les raisons des contres annonces. Par contre, dans les points d'information, il est prévu d'aborder de façon descendante et dans un calendrier déterminé au niveau de la fonction publique « ***l'accompagnement social en faveur des personnels concernés par la réforme territoriale*** ».

Trop c'est trop !

Pour vous à quoi sert un CTM ? A-t-il juste vocation à entériner des décisions et les dispositifs qui en résultent, pris à un autre niveau et ce, sans qu'aucun espace de discussion ne soit ouvert sur notre propre périmètre ?

Pour mémoire, dans le courrier sur le dialogue social adressé aux ministres le 7 avril, l'ensemble des fédérations des finances attirait déjà leur attention quant à la dégradation du dialogue social et la nécessité de l'améliorer.

Aujourd'hui, un mois après, elles constatent que rien n'a changé, pire cela se dégrade et ce dans un contexte où les décisions prises sont majeures pour les agents et les missions qui leurs sont dévolues.

Devant un tel état de fait, nous ne pouvons cautionner cette conception de la relation avec les organisations syndicales qui impose ses vues, ses projets et se refuse à toute discussion.

Dans ce contexte, nos Fédérations ne resteront pas à ce CTM.